

« L'état de la démocratie locale et régionale en Europe » Célébration conjointe du 25^e anniversaire du Comité européen des régions et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe - Bruxelles, Belgique, 27 juin 2019

Discours de Xavier Cadoret, Président de la Chambres des pouvoirs locaux du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Seul le prononcé fait foi

Comité européen des régions, Jacques Delors building - Brussels, Belgique, 27 June 2019

Seconde table ronde : La décentralisation et la démocratie locale et régionale sur le terrain : mesures en faveur du climat

La question de la lutte contre le changement climatique comporte, tout comme la plupart des défis actuels, une importante dimension locale et régionale, à la fois parce que c'est à ces niveaux que ses effets se font le plus ressentir et parce que les collectivités sont appelées à trouver les solutions pour y faire face;

Les autorités locales et régionales sont en effet „naturellement impliquées” puisque tout ce qui concerne les citoyens dans leur quotidien les impacte également, du fait de leur proximité avec eux.

Dans de nombreuses crises récentes, on observe que les villes et les régions jouent le rôle de „premiers secours” car elles sont en première ligne, sur le terrain, et c'est donc d'abord vers elles que se tournent les citoyens en quête de réponse.

En effet, quand bien même les décisions et stratégies sont adoptées au niveau national, il est du ressort des collectivités d'assurer leur mise en oeuvre concrète, conformément aux réalités locales, et en intégrant, autant que faire se peut, les citoyens à ce processus.

C'est pourquoi je vous propose d'élargir quelque peu le sujet de cette table ronde afin de souligner les autres mesures de la démocratie locale et régionale sur le terrain, notamment en matière de lutte contre la radicalisation, de gestion des flux migratoires, de lutte contre la violence... Tous ces sujets appellent en effet une réponse de proximité.

Pour ce faire, les collectivités doivent être reconnues à leur juste valeur. Cela signifie qu'elles doivent être dotées des compétences adéquates ainsi que des ressources financières et humaines nécessaires à la bonne réalisation de leurs missions.

On peut à ce titre se réjouir de constater que de nombreux progrès ont été réalisés au cours des 25 années passées: les collectivités s'imposent comme des acteurs à part entière dans les affaires publiques. Elles sont plus fortes et disposent d'une meilleure capacité à répondre aux besoins et aux attentes des citoyens.

Grâce à leur position stratégique, au plus près des citoyens, elles jouent un rôle fondamental dans le maintien de la cohésion des citoyens, qu'elles ont le pouvoir de renforcer à travers l'égalité d'intégration et l'inclusion de tous les citoyens.

Les élus locaux et régionaux, incarnent, pour leurs citoyens, le visage de la démocratie de proximité. Ils sont les artisans du tissu social à l'échelle des territoires.

Les collectivités sont de plus en plus multiculturelles et sont donc le premier terrain d'apprentissage de la diversité. D'où la responsabilité des élus locaux pour transformer le défi d'intégration de la diversité en une opportunité, un avantage et une valeur ajoutée pour la société.

Les villes et régions peuvent ainsi mettre en place des stratégies participatives et d'inclusion en leur sein, de manière à favoriser les contacts et les échanges directs, assurer l'égal accès de tous aux services publics et lutter contre les discriminations.

Je pense à cet égard qu'il est primordial de promouvoir un modèle de société interculturelle, et de développer des politiques à travers un prisme interculturel pour gérer la diversité de façon constructive et en faire un avantage.

En 2015, le Congrès a développé un toolkit à l'usage des élus locaux et régionaux relative à l'organisation d'activités interculturelles et interreligieuses afin de construire des sociétés inclusives. Ce toolkit existe en 36 langues et fournit des exemples de bonnes pratiques ainsi que des liens vers des ressources de recherche et des donne des orientations provenant des organismes internationaux.

La participation et l'inclusion de tous les citoyens dans les affaires des collectivités est un pilier fondamental pour leur bon fonctionnement. Le Congrès soutient les états membres dans la recherche et la mise en place de solutions permettant d'engager les citoyens, y compris les femmes, les jeunes et les migrants.

Il coordonne, depuis 2007, la „Semaine européenne de la démocratie locale”, une manifestation paneuropéenne annuelle dont le but est d'encourager la participation des citoyens et de renforcer le dialogue avec les collectivités. En 2018, plus de 220 activités ont été organisées dans ce cadre dans plus de 20 pays. L'édition 2019 est consacrée au thème „ Démocratie locale : les territoires de la confiance”

Participation des jeunes: le Congrès a adopté en 1992 la Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale, dans laquelle il encourage les états membres à multiplier les opportunités de participation pour les jeunes (conseils des jeunes, conseils des enfants...);

Participation des femmes : participation des femmes dans la ville publique au niveau local et régional; intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire; lutte contre la féminisation de la pauvreté; lutte contre la violence domestique à l'égard des femmes; 2006-2008: participation du Congrès à la campagne "Stop à la violence domestique contre les femmes" ;

Défi migratoire: accueil et intégration des migrants; situation des mineurs réfugiés non accompagnés; situation des déplacés internes

Au sein du Congrès, nous sommes également convaincus que c'est en apprenant les uns des autres et en rassemblant nos forces que les solutions les plus adéquates peuvent être trouvées.

C'est dans cette perspective que nous avons créé, en 2015, l'alliance européenne des villes contre l'extrémisme violent dans le cadre du plan d'action du Conseil de l'Europe intitulé «Lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme». Cette alliance constitue un espace européen d'échange d'expériences et d'informations sur des pratiques prometteuses, des programmes de formation et a conduit à l'adoption des déclarations de Rotterdam et d'Aarhus.

Le Congrès était également à l'origine de la création de l'Alliance européenne des villes et des régions pour l'intégration des Roms et des gens du voyage, qui réunit aujourd'hui 130 villes et régions de 29 pays européens. «L'Alliance» combat les discriminations envers les Roms aux niveaux local et régional, promeut leur inclusion et attire l'attention des autorités locales et régionales sur ces communautés. La situation des Roms est en effet préoccupante dans certaines collectivités où ils font l'objet d'attaques. Exemples : Des camps roms ont été incendiés en 2019 en Ukraine ; en France, en mars 2019, de fausses rumeurs de

tentatives d'enlèvement d'enfants par des Roms ont été diffusées en ligne. En Italie, en 2018, le Premier ministre italien a adopté publiquement une position politique d'exclusion à l'égard des populations roms en Italie. En Croatie, une école d'enfants d'âge préscolaire a été attaquée par une bombe incendiaire en 2016.

Dans le contexte de la Campagne UN sur CINQ du Conseil de l'Europe contre la violence sexuelle à l'égard des enfants, le Congrès a développé un « Pacte des Villes et des Régions contre la violence sexuelle à l'égard des enfants » qui propose diverses mesures et stratégies pour prévenir les abus, protéger les victimes, poursuivre les auteurs de violences et garantir la pleine participation des enfants au processus dans sa globalité.